



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 17 octobre 2021, à 15h00

Présents : BARTHES Magali, BELOU Gilles, BESSIERE Pierre-Gaël, BIGARAN Olivier, DE PINS-LOZE Etienne, FEYER Richard, Hiest Mickaël, LACOURT Laurent, LAPUELLE Clémence, MAURY Sylvain, MONDON Lucile,

Absents excusés : BIGARAN Olivier (ayant donné procuration à Laurent LACOURT), BENASSAYAG Eva (ayant donné procuration à Ludivine TESTE).

Absent : GIZA Fabian

La séance est ouverte à 15h02 par Pierre-Gaël BESSIERE, Premier adjoint, Maire par intérim.

Monsieur Sylvain MAURY est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE procède à la lecture de l'ordre du jour.

Lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 septembre 2021 est faite par M. Pierre-Gaël BESSIERE. Il est adopté à l'unanimité.

9-1-2021 Délibération Renouvellement de la commission d'appel d'offre

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE indique que jusqu'à présent, la commission d'appel d'offre était composée de 6 personnes. Toutefois, il apparaît nécessaire de procéder à un vote à bulletin secret afin de désigner uniquement 3 personnes en plus du maire dans cette commission selon les textes de loi.

Madame Clémence LAPUELLE explique l'intérêt de la commission Appel d'offre pour notre commune.

Trois conseillers municipaux se portent candidats pour intégrer la commission d'appel d'offre : Clémence LAPUELLE, Richard FEYER, Laurent LACOURT.

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Madame Lucile MONDON et Monsieur Etienne DE PINS-LOZE sont désignés assesseurs.

Madame Magali BARTHES est désignée secrétaire de séance.

Nombre de votants : 13

Suffrages Exprimés : 13

Nul : 0

Majorité absolue : 7

13 suffrages en faveur des 3 conseillers municipaux candidats.

9-2-2021 Délibération Renouvellement des administrateurs élus du CCAS

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE présente la délibération. Il indique que le renouvellement du CCAS est à nouveau nécessaire suite à la démission de Monsieur Fabien LEROY.

Il est nécessaire de désigner 5 administrateurs élus pour le CCAS. 5 conseillers municipaux se portent candidats : Mickael Hiest, Eva BENASSAYAG, Ludivine TESTE, Laurent LACOURT, Magali BARTHES.

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Madame Lucile MONDON et Monsieur Etienne DE PINS-LOZE sont désignés assesseurs.

Madame Magali BARTHES est désignée secrétaire de séance.

Nombre de votants : 13

Suffrages Exprimés : 13

Nul : 0
Majorité absolue : 7

13 suffrages en faveur des 5 conseillers municipaux candidats.

9-3-2021 Délibération autorisant le maire suppléant à déposer une déclaration préalable au nom de la commune pour les aires de jeux de l'école

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE indique que suite au vote du devis HUSSON lors du précédent conseil municipal, il est nécessaire d'autoriser le maire suppléant à déposer une déclaration préalable pour l'installation de l'aire de jeux à l'école.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 13
Suffrages Exprimés : 13
Nul : 0
Majorité absolue : 7

13 suffrages en faveur de cette délibération.

9-4-2021 Délibération Demande de fonds de concours sur investissements à la CCTA pour l'année 2021

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Laurent LACOURT présente cette délibération.

Deux nouveaux investissements sont ajoutés à la demande de fonds de concours par rapport à la précédente demande votée lors du conseil municipal précédent.

Le nouveau tableau de demande de fonds de concours est annexé au procès-verbal.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 13
Suffrages Exprimés : 13
Nul : 0
Majorité absolue : 7

13 suffrages en faveur de cette délibération.

9-5-2021 Délibération permettant au maire suppléant d'agir en justice au nom de la commune

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Clémence LAPUELLE présente cette délibération. Elle explique qu'il y a un recours au tribunal administratif contre un permis accordé par la mairie d'Azas. Elle précise que le souci vient de l'assainissement qui n'est pas présent sur la zone du PLU concernée, et qu'une jurisprudence récente indique qu'en l'absence d'assainissement, il est possible de recourir à un assainissement non collectif.

Cette délibération permettra à la commune de se défendre au tribunal administratif.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE précise qu'il n'est pas particulièrement inquiet pour aller en justice car la préfecture et la CCTA ont été associés à la prise de décision de la mairie et qu'une décision commune a été prise. Il remercie Madame Clémence LAPUELLE pour le temps passé sur ce dossier.

Questions diverses

- 1) Point date élection => 21 et 28 novembre => Election partielle pour 1 personne
- 2) Fête => Remerciement au conseiller et régisseur / Coffre-fort acheté / 200 repas, 5 futs, soirée sympathique
- 3) Opération Broyage : Un tas est présent à côté de l'atelier suite à tempête
Tous les habitants peuvent déposer d'ici 15 jours pour broyer derrière les terrains de pétanque. Le SMICTOM passera broyer, il sera possible de récupérer du broyat.
Dépôt limité aux branches uniquement
- 4) AG du FR :
Moment sympathique / agréable d'avoir un FR qui propose autant d'activités
Evolution à venir en termes de Com dur les activités du FR via WhatsApp ou FB
Réélection du Bureau => président BAUDET / secrétaire REILHAC / Trésorier : CAHORS
Proposition de les accompagner car Régie est un échec collectif, et qu'il serait préférable que les asso gèrent ce lien social.
Plus il y aura d'évènements, plus il y aura de bras,
- 5) Licence restauration a été attribuée aux Charlots, limitée aux chambres d'hôtes uniquement ?
- 6) SMICTOM : Asso les colibris à côté des terres noires => Recyclerie pour diminuer les déchets et encombrants (matériel de chantier et ameublement).
- 7) 2 Formation PG et Clem => Révision du PLU + Redynamisation du centre bourg
- 8) Com appel d'offre syndic des eaux => ouverture des plis concernant les canalisations en 150 sur la RD 30 /// Planning des travaux à venir via Etienne /// Une partie des travaux déjà réalisés pour donner suite à la circulation alternée
- 9) Soucis coupure d'électricité ENEDIS : Info remontée au SDEG et à ENEDIS
L'info sera à nouveau remontée.
M. MARTINEZ a écrit à la mairie => Microcoupures pour travailler sur le réseau, liées à St Sulpice.
Impossible de limiter totalement les coupures, plusieurs raisons, chaque microcoupure est enregistrée
- 10) Evocation soirée Astro
- 11) Evocation soucis poteaux téléphone, il est demandé aux habitants d'envoyer en photo l'étiquette bleue pour identification
- 12) Travaux Pool routier : 25/10 pour 2 semaines => Voir secteur avec Lolo

La séance est levée à 20h39.

Mr Pierre-Gaël BESSIERE	Mr Laurent LACOURT	Mme Clémence LAPUELLE	Mr Sylvain MAURY	Mr Michael HIEST
Mr Richard FEYER	Mr Etienne de PINS-LOZE	Mr Olivier BIGARAN	Mr Fabian GIZA	Mme Magali BARTHES
Mme Ludivine TESTE	Mme Eva MASSOL	Mme Lucile MONDON	Mr Gilles BELOU	

Annexe n°1 : tableau demande de fonds de concours sur investissement pour l'année 2021 à la CCTA (délibération n°9-4-2021)

ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	
HUSSON	aquisition de deux aires de jeux pour l'école d'Azas	20 329.80 €	Département	6 098.94 €
			CCTA	7 115.43 €
			Commune	7 115.43 €
COLAS SUD-OUEST	pool routier 2021	24 770.71 €	Département	13 307.09 €
			CCTA	5 731.81 €
			Commune	5 731.81 €
TOTAL MONTANT HT		45 100.51 €	45 100.51 €	
TOTAL DEPARTEMENT				19 406.03 €
TOTAL CCTA				12 847.24 €
TOTAL COMMUNE				12 847.24 €